




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/015

**OBJET : PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL -
SUITE DE LA DÉMARCHE ET ENGAGEMENT DE LA
COLLECTIVITÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

Envoyé en préfecture le 02/03/2020
Reçu en préfecture le 02/03/2020
Affiché le 
ID : 033-243301264-20200225-2020_015_V2-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 18 février 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 18 février 2020

**Le 25 février de l'année deux mille
vingt à 18h30**
à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

| NOM Prénom | Présents* | Excusés, procuration à | NOM Prénom | Présents* | Excusés, procuration à |
|------------------------------------|-----------|---------------------------|------------------------------|-----------|---------------------------|
| TAMARELLE Christian (Président) | P | | DANNÉ Philippe (Maire) | P | |
| BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire) | P | | DUFRANC Michel (Maire) | E | M. CLAVERIE |
| BOURGADE Laurence (Maire) | P | | FATH Bernard | P | |
| CONSTANT Daniel (Maire) | P | | GAZEAU Francis (Maire) | P | |
| CLAVERIE Dominique (Maire) | P | | LEMIRE Jean-André (Maire) | P | |
| CLÉMENT Bruno (Maire) | P | | MAYEUX Yves (Maire) | P | |
| DARBO Benoît (Maire) | P | | BOS Fabrice | E | Mme EYL |
| TALABOT Martine | P | | CHENNA Nadine | P | |
| BARRÈRE Philippe | P | | EYL Muriel | P | |
| LAGARDE Valérie | P | | FOURNIER Catherine | P | |
| BLANQUE Thierry | P | | LABASTHE Anne-Marie | P | |
| CANADA Béatrice | P | | MOUCLIER Jean-François | P | |
| BALAYE Philippe | P | | POLSTER Monique | P | |
| BOURROUSSE Michèle | P | | LACOSTE Benoit | A | |
| GACHET Christian | P | | BROSSIER Jean-Marie | P | |
| ROUSSELOT Nathalie | P | | GERARD Laure | P | |
| DURAND Félicie | P | | CHEVALIER Bernard | P | |
| LARRUE Dominique | E | M. CONSTANT | HEINTZ Jean-Marc | P | |
| BETES Françoise | P | | BORDELAIS Jean-François | A | |
| DE MONTESQUIEU Alexandre | E | | DEBACHY Maryse | P | |
| MARTINEZ Corinne | P | | KESLER Jean | A | |
| OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie | A | | | | |
| AULANIER Benoist | P | | | | |

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/015

OBJET : PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL - SUITE DE LA DÉMARCHÉ ET ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les dispositions de l'article L.229-26,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte modernisant les PCET par la mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),

Vu la délibération n°2017/166 de la Communauté de Communes de Montesquieu en date du 12 décembre 2017 portant réalisation d'un plan Climat Air Énergie Territorial à l'échelle de la Communauté de Communes,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Considérant que le Plan Climat Air Énergie Territorial s'inscrit dans la politique énergétique nationale, mais qu'il s'agit d'un outil stratégique et opérationnel, adapté aux territoires, qui reflète la volonté d'engagement des élus locaux,

Considérant qu'une telle démarche permet à la Collectivité de contribuer à son échelle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques, à la baisse des consommations énergétiques et l'accroissement des énergies renouvelables, ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets,

Considérant le travail d'élaboration partenarial accompli depuis 2018 à l'échelle des 7 Communautés de Communes de l'aire métropolitaine bordelaise,

Considérant la volonté de la Communauté de Communes d'avancer sur le sujet de la transition écologique et énergétique, de prendre pleinement part à son rôle de coordinateur et de décliner localement sa stratégie et son plan d'actions,

Considérant le diagnostic Climat-Air-Énergie et les orientations stratégiques mutualisés avec les 7 autres Collectivités et la volonté de la Communauté de Communes d'affiner ce travail à l'échelle de son territoire,

Considérant l'état des lieux des actions déjà menées par la Communauté de Communes en faveur de la transition énergétique et écologique, notamment et de manière non-exhaustive la démarche d'Écologie Industrielle Territoriale, les actions de sensibilisation aux écogestes et à la prise de conscience écologique, le développement d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprise à l'échelle de la Technopole, le projet d'un bâtiment public exemplaire pour le futur Centre de Ressources Technopolitain, le Projet Alimentaire Territorial, l'implication de la Collectivité dans la démarche VitiREV, etc.,

Considérant la proposition ci-dessous du calendrier d'élaboration du PCAET :

- Définition de la stratégie territoriale : printemps 2020
- Concertation et co-construction du plan d'actions : été et automne 2020
- Définition du plan d'actions : hiver 2020
- Arrêt du projet et consultation des partenaires institutionnels et du public : printemps 2021
- Approbation du projet : été 2021



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/015

**OBJET : PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL -
SUITE DE LA DÉMARCHE ET ENGAGEMENT DE LA
COLLECTIVITÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le

ID : 033-243301264-20200225-2020_015_V2-DE

SLOW

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Acte la volonté de la Communauté de Communes de s'engager volontairement en faveur de la transition écologique et énergétique à travers cet exposé,
- Poursuit et valide les prochaines étapes d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Collectivité,
- Autorise le Président à effectuer les différentes démarches nécessaires à la poursuite de l'élaboration du PCAET et notamment la période de concertation et co-construction auprès des collectivités adhérentes, des services des Collectivités, des partenaires et citoyens.

Fait à Martillac, le 25 février 2020

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement